

<http://clg-condorcet-levroux.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article912>



Une convention de partenariat signée entre la Ville de Levroux et le collège Condorcet pour accueillir des élèves

Publication date: mercredi 25 août 2021

- Informations à destination des parents -

Copyright © Collège Condorcet - Tous droits réservés

Le 19 juillet 2021 le collège de Levroux et la mairie de Levroux ont signé une convention en présence de Monsieur le Directeur académique en lien avec la gestion des mesures de responsabilisation, sanctions posées au sein d'établissements en cas de besoin, par le chef d'établissement.

L'objectif est de permettre à des élèves ciblés sur ce dispositif, en fonction de leur profil et de la gravité de la bêtise effectuée, de réparer leur erreur de comportement par une action à destination de la communauté dans son ensemble.

En ce qui concerne la convention avec la mairie de Levroux, les élèves concernés aideront les employés municipaux dans l'entretien de la commune, tant sur le plan végétal (entretien des espaces verts par exemple) que technique en fonction des possibilités offertes et des compétences des élèves.

Ce sera pour eux également l'occasion de découvrir de nouveaux métiers, de respecter des directives d'autres interlocuteurs que des personnels de l'Ecole ou bien de suivre des consignes, tout simplement. Ce dispositif a des vertus pédagogiques afin de faire prendre conscience aux élèves de la gravité de la faute relevée, de les aider tout en les cadrant, et en leur faisant réparer leur faute par une action pour la communauté.

Ce dispositif est fait en accord avec les familles, dans l'intérêt de l'élève.

Je remercie sincèrement la mairie de Levroux d'avoir accepté ce nouveau projet de partenariat.

La mairie de Levroux a de son côté réalisé un communiqué de presse que vous trouverez en pièce jointe.

Le Principal,
Aurélie Bildé